



12 août 2013

Journée internationale de la jeunesse 2013 Migration des jeunes : faire avancer le développement

L'Internationale des services publics (PSI) se joint à la célébration de la Journée internationale de la jeunesse 2013, sur le thème « Migration des jeunes : faire avancer le développement ».

Le 12 août 2013, la PSI co-organise un événement au Togo sur les services publics de qualité pour les jeunes travailleurs et, à Guatemala City, la Secrétaire générale de la PSI, Rosa Pavanelli, rencontrera des jeunes travailleurs au début de la mission de solidarité de la PSI au Guatemala. Les situations d'impunité et les graves violations des droits syndicaux qui s'y sont produites au cours des dernières décennies ont profondément affecté les jeunes travailleurs et les travailleurs migrants du pays.

Le Réseau des jeunes de la PSI dans la région Asie-Pacifique a lancé un événement dans les médias sociaux, publiant des histoires sur la migration de jeunes syndicalistes. Plus d'événements seront communiqués dans les prochains jours!

Les jeunes représentent une part importante du nombre total de migrants sur le plan international. En 2010, on estimait que le nombre de jeunes migrants internationaux s'élevait à 27 millions. Alors que la migration peut souvent offrir des occasions précieuses et contribuer au développement des communautés et la société au sens large, elle peut aussi représenter des risques et causer des situations inacceptables, y compris la discrimination et l'exploitation.

La migration est une question qui nous concerne tous et toutes. Elle recoupe plusieurs réalités, que ce soit au travail ou au sein de la communauté. La PSI collabore avec des syndicats du monde entier afin de protéger les travailleurs migrants. La PSI souhaite également améliorer les salaires et les conditions de travail – en vue de réduire la pression économique incitant à la migration – et accroître la qualité des services sociaux et de santé.

Les syndicats protègent les droits des travailleurs migrants et promeuvent la solidarité internationale entre les travailleurs et travailleuses du monde entier. Les syndicats sont également préoccupés par la justice sociale et l'impact de la migration sur la fuite des cerveaux dans les pays d'origine. La qualité des services publics dans les pays d'origine en pâtit parce que les pays de destination n'investissent pas dans la formation et la rétention de leurs propres ressortissants, en particulier dans les services de santé et d'éducation.

Ces questions touchent particulièrement les jeunes travailleurs et les femmes, en tant que travailleurs et utilisateurs de services de santé. Dans de nombreux pays, des travailleurs et travailleuses qualifiés des services sociaux et de santé pensent qu'ils doivent quitter leur famille et partir travailler à l'étranger pour gagner un salaire décent. Leur départ affaiblit les services sociaux et de santé de leur communauté d'origine. De nombreuses raisons expliquent pourquoi ces travailleurs, et tout particulièrement les femmes, choisissent de quitter leurs familles et de migrer dans d'autres pays. Ils sont poussés par de bas salaires et des conditions de travail éprouvantes. Ils sont mus par le souhait d'acquérir de l'expérience et des qualifications. Ils espèrent pouvoir gagner plus d'argent afin d'en envoyer chez eux et d'améliorer ainsi la vie de leurs enfants.

Mais les pays occidentaux sont eux aussi confrontés à certains problèmes. De nombreux travailleurs et travailleuses ont quitté leur pays en raison de la détérioration des conditions de travail due aux coupes budgétaires. En outre, la main d'œuvre vieillit et de nombreux travailleurs décident de partir à la retraite. Pour pallier temporairement cette pénurie croissante de personnel, les pays du Nord se tournent alors

L'Internationale des services publics (ISP) est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. L'ISP défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. L'ISP travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.

vers les pays du Sud afin de recruter de nombreux professionnels du secteur de la santé. Or, la situation sanitaire de ces pays est bien pire et le personnel compétent est plus que nécessaire.

Dans de nombreux cas, les travailleurs et travailleuses migrants du secteur de la santé ne sont pas bien traités. Ils sont souvent affectés à des postes non liés à leurs compétences ou à leur formation – par exemple, il n'est pas rare que des infirmiers/ères obtiennent des postes d'aide à domicile. Ils sont parfois confrontés à des salaires plus bas qu'espérés, à un coût de la vie plus élevé que prévu, à des conditions de travail difficiles et à un alourdissement de la charge de travail. Ils doivent parfois faire face à une discrimination raciale et fondée sur le genre, ainsi qu'à un accès limité au soutien syndical.

La PSI a mis sur pied une vaste campagne, qui est toujours en cours, afin de résoudre les problèmes liés à la migration et de répondre aux besoins des travailleurs et travailleuses migrants. Cette initiative entend informer pleinement les travailleurs avant qu'ils ne migrent, à les aider à entrer en contact avec les syndicats des pays de destination, et leur permettre de mettre à profit leurs nouvelles compétences et leur expérience pour améliorer les services de santé lorsqu'ils retournent dans leur pays.

Les travailleurs et travailleuses ont le droit de migrer et de tenter d'améliorer leur vie. Ils doivent être traités avec le plus grand respect. Les travailleurs migrants ne peuvent pas être utilisés comme une source de travail bon marché. Le côté positif de la migration doit être promu. Lorsque les travailleurs et travailleuses rentrent chez eux après avoir passé un certain temps à l'étranger, comme c'est le cas pour la plupart d'entre eux, ils doivent avoir la possibilité de partager leurs nouvelles compétences, leurs qualifications améliorées et leur expérience des nouvelles technologies, afin d'en faire profiter leurs concitoyens et concitoyennes.

La PSI travaille avec ses affiliés, des syndicats du secteur public dans le monde entier, afin de renforcer la réponse syndicale à la migration et à promouvoir la qualité des services de santé publique. Les syndicats appellent à l'application de principes éthiques de recrutement afin que les pays du Nord s'abstiennent de recruter du personnel de santé dans le Sud, où il y a des pénuries de travailleurs et travailleuses qualifiés.

Veiller à l'application des normes relatives aux droits de l'Homme et des normes du travail pour les travailleurs et travailleuses migrants est essentiel afin de s'assurer que ces travailleurs soient protégés contre l'exploitation et les abus des employeurs sans scrupules et des agences de recrutement.

Les syndicats travaillent également ensemble, tant comme pays émetteurs que récepteurs, afin de syndiquer les travailleurs et travailleuses migrants, de leur fournir des informations avant qu'ils prennent leur décision et, dans le cas de ceux et celles qui décident de migrer, de négocier une rémunération équitable et de meilleures conditions de travail.

La moyenne d'âge du personnel de santé dans les pays industrialisés est à la hausse, car les jeunes ne sont pas recrutés. Au cours des 10 à 15 prochaines années, de nombreux membres du personnel infirmier et de nombreux médecins dans les pays développés prendront leur retraite. Non seulement le personnel de santé vieillit, mais la population aussi. Dans les prochaines années, ces pays seront confrontés à une crise de manque de personnel aiguë et une demande accrue de soins de santé, notamment les soins des personnes âgées.

Les jeunes travailleurs et travailleuses ne seront encouragés à rejoindre le personnel de santé que si les programmes de formation sont accessibles et abordables, et s'il y a de bonnes possibilités d'emploi. Le travail des soins de santé, qui est principalement effectué par des femmes, est sous-évalué et sous-payé dans tous les pays. Les syndicats appellent à une réévaluation des termes et conditions d'emploi des soins de santé, un environnement de travail décent, des installations dotées de ressources et de carrière équitables et transparentes.

Les jeunes peuvent considérer la migration en vue de meilleures opportunités, de formation ou de perfectionnement professionnel. Tous les travailleurs et travailleuses ont le droit de poursuivre une carrière. Cependant, si les jeunes travailleurs et travailleuses songent à émigrer, il est important de prendre la décision fondée sur des informations appropriées. La PSI et ses syndicats affiliés sont là pour vous aider à obtenir la bonne information.

Les syndicats ont été créés pour promouvoir la justice, l'égalité et la non-discrimination au travail. Tous les travailleurs, quel que soit leur sexe, leur âge et leur origine ethnique, ont droit à la justice, l'égalité et

le respect. Les jeunes travailleurs et travailleuses peuvent aider à réaffirmer ces principes en accueillant des travailleurs et travailleuses migrants dans leur communauté et dans leur syndicat.

En 2013, la célébration de la Journée internationale de la jeunesse permettra de sensibiliser aux opportunités et aux risques liés à la migration des jeunes, partager des connaissances et des informations issues de travaux de recherche et d'analyses récents sur ce sujet, et faire participer les jeunes à des discussions sur leurs expériences migratoires.

Projets jeunesse de la PSI et réseaux:

Projet jeunesse Brésil PSI: <http://www.world-psi.org/en/node/1512>

PSI jeunes en Afrique et Pays Arabes: <https://www.facebook.com/groups/229006003799649>

PSI Jeunesse Réseau Asie et Pacifique: <https://www.facebook.com/groups/psiapyn>

PSI jeunesse Amérique du Sud: <https://www.facebook.com/pages/Jovenes-ISP-Interamerica>

Pour les références, voir:

Le rapport 2013 des Nations Unies "Migration des jeunes: faire avancer le développement" sera publié le 12 août. Le rapport offrira une perspective multidimensionnelle des expériences de vie des migrations de jeunes, ainsi que quelques réflexions sur le rôle de la participation des jeunes dans l'élaboration des politiques et la pratique migration-développement.

<http://undesadspd.org/Youth/InternationalYouthDay/2013.aspx>

Pour en savoir plus sur le rapport: www.unworldyouthreport.org

Le BIT publiera aussi un rapport, le 12 août, sur « Les Tendances mondiales – Jeunesse et Migration », qui présente les recherches menées dans neuf pays différents et au niveau des deux régions sur les motivations et les expériences des jeunes qui quittent leur pays d'origine à la recherche d'emploi et les implications politiques de ces tendances.

www.ilo.org

Tendances Mondiales de l'Emploi des Jeunes 2013

<http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/youth/2013/lang--fr/index.htm>